

FICHE DE POSTE

Directeur de la ressource en eau

Identification du poste	
Intitulé :	Directeur de la ressource en eau
Service :	Technique
Lieu d'affectation :	Siège – SAINT-LO
Agent titulaire du poste	
Nom :	
Prénom :	
Statut :	
Grade :	Ingénieur ou Ingénieur principal à temps complet
Position de la fonction dans la structure hiérarchique	
Relations hiérarchiques :	Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général des Services
Relations fonctionnelles :	Elus : Président, Vice-Président en charge de la ressource en eau et élus membres de la commission « ressource en eau »
	Agents : Agents de la ressource en eau
	Administrations : Agences de l'Eau, Services de l'Etat, Chambre d'agriculture...
	Public : Prestataires, agriculteurs, particuliers...
Nombre d'agents encadrés	5
Missions	
Coordonner et développer les actions liées à la gestion durable de la ressource en eau.	
Description des activités	
<p>Participer à la définition des orientations du SDeau50 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au comité de direction - Participer aux différentes instances du SDeau50 (comité syndical, bureau, commissions...) - Proposer des orientations futures concernant la ressource en eau en lien avec la commission ressource <p>Encadrer la direction ressource en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser, déléguer, fixer les objectifs, planifier et prioriser l'activité, motiver et gérer les moyens et les conflits d'une équipe de 4 chargés de missions ressources en eau et 1 technicien ressource. - Piloter et participer à des projets transversaux avec les autres directions et les partenaires du SDeau50. - Rendre compte, communiquer, informer (Elus, DGS, partenaires...) des missions engagées - Organiser et animer les réunions de la direction avec comptes-rendus associés. - Dans le cadre du financement des postes par les Agences de l'Eau, coordonner l'élaboration du programme d'actions prévisionnel annuel, préparer les dossiers de demande et de soldes de subventions, valider le rapport d'activités annuel. - Mettre en place un projet de direction, tableau de bord, indicateurs et évaluation sur l'activité de la direction et en assurer le suivi avec ses collaborateurs. - En collaboration avec le service finance et le DGS, élaborer le budget, suivre les dépenses et les recettes (subventions) liées au domaine d'activités. - Participer en lien avec le vice-président en charge de la ressource à des réunions départementales, régionales et nationales auxquelles le SDeau50 est amené à participer - Assurer une veille juridique <p>Réaliser le volet « eau potable » du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de la Manche pour la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs et les études préalables pour l'appréhension à horizon 2050 des besoins en eau et des ressources disponibles. - Engager (rédaction des cahiers des charges, analyse des offres...) et suivre les études (encadrement des prestataires, validation des documents produits...). - Proposer des scénarios d'actions et de gestion, des éléments et des outils d'aide à la décision, adaptés à la situation projetée à horizon 2050. - Développer des actions et des outils de pilotage permettant la mise en œuvre de nouvelles stratégies de gestion adaptées aux orientations du PGRE. 	

- En collaboration avec le chargé de communication, initier et mettre en œuvre une politique de communication sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau et la mise en place du PGRE.
- Assurer le rôle de référent de la collectivité vis-à-vis des partenaires du projet et représenter la collectivité dans les réunions de pilotage du projet.

Encadrer les actions relatives à la protection de la ressource en eau (périmètres de protection et démarches « Aires d’Alimentation de Captages ») :

- Prioriser, répartir et planifier les missions.
- Etablir des objectifs ambitieux pour la protection de la ressource en eau.
- Assurer le bon relationnel avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs...) pour la réussite de ses missions.
- Suivre leurs bonnes réalisations à l’aide d’un tableau de bord et indicateurs.
- Rendre compte auprès du DGS et des élus de l’avancement des missions.

Mettre en place l’animation par le SDeau50 des SAGE :

- Finaliser le projet de mutualisation de l’animation des SAGE au sein du SDeau50
- Elaborer avec les différents SAGE des conventions entre CLE/Structure porteuse/SDeau50
- Développer et suivre cette nouvelle activité de la direction ressource

Savoirs socioprofessionnels

- BAC+5 dans le domaine de l’eau et de l’environnement
- Très bonne connaissance des problématiques quantitatives et qualitatives liées à la ressource en eau
- Maîtrise de la législation liées à la ressource en eau
- Très bonne connaissance des acteurs et des partenaires agissant dans le domaine de l’eau
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de la comptabilité publique
- Maîtrise des procédures et de la réglementation liées à la commande publique
- Capacité affirmée d’encadrement
- Capacité à piloter des projets
- Capacité à animer des réunions
- Capacités à développer et à mobiliser des partenariats
- Très bonne capacité d’analyse et de synthèse
- Bonne expression orale et qualité rédactionnelle
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, power point)
- Maîtrise des outils de cartographie

Savoirs être

- Savoir véhiculer une bonne image de la collectivité et assurer un service public de qualité en permanence
- Capacité d’adaptation, disponibilité et réactivité face à toute situation susceptible d’avoir un impact sur le service
- Capacité d’expertise, d’analyse et de synthèse
- Force de propositions, dynamisme, esprit d’initiative
- Très bonne qualité relationnelle, capacité d’écoute, diplomatie et sens de la négociation
- Savoir manager, fédérer et motiver une équipe, organiser les charges de travail et hiérarchiser les priorités
- Savoir transmettre les connaissances
- Rigueur, sens de l’organisation et autonomie
- Savoir rendre compte et respecter la hiérarchie
- Conscience professionnelle
- Neutralité, impartialité et discrétion
- Capacité à travailler en équipe

Conditions d’exercice

- Durée hebdomadaire de 39 heures de travail effectif et 23 jours d’ARTT par an auxquels est défalqué un jour au titre de la journée de solidarité
- Bureau individuel ou partagé
- Déplacements fréquents
- Véhicule de service

Les impératifs à respecter

- Posséder le permis de conduire de catégorie B
- Connaître et respecter le règlement intérieur hygiène et sécurité du SDeau50
- Connaître et respecter les dispositions relatives aux conditions de travail s’appliquant aux agents du SDeau50